

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle

Van Bastelaer, Béatrice; Lobet-Maris, Claire

*Published in:*

Wallonie : Revue du Conseil Economique et Social de la Région Wallonne

*Publication date:*

2000

*Document Version*

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Van Bastelaer, B & Lobet-Maris, C 2000, 'Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle', *Wallonie : Revue du Conseil Economique et Social de la Région Wallonne*, numéro 62, pp. 57-67.  
<<http://www.info.fundp.ac.be/~cita/publications/democratie.pdf>>

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

---

# Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle

Claire Lobet-Maris<sup>1</sup> & Béatrice van Bastelaer<sup>2</sup>

CITA-FUNDP

Rue Grandgagnage, 21

5000 - Namur

Tél. (+32) 81 72 49 91 - 72 49 94

Fax. (+32) 81 72 49 67

clo@info.fundp.ac.be - bvb@info.fundp.ac.be

<http://www.info.fundp.ac.be/~cita>

---

Référence : LOBET-MARIS Béatrice, VAN BASTELAER Béatrice (2000), « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle », *Wallonie*, 62, mars 2000, pp. 57-67.

## Note préliminaire

Ce texte est issu d'une réflexion commune menée au sein de l'atelier "Démocratie et citoyenneté" dans le cadre d'Agora 98, les Assises de la Société de l'Information, initiative du Ministre Di Rupo, de Ministère des Affaires Economiques, de l'Institut Belge des Postes et Télécommunications (IBPT) et de Fabrimetal. Cet atelier a regroupé une trentaine de personnes de formation et de provenance diverses (monde associatif, politique ainsi que de la presse et de la recherche) dont la liste et l'appartenance sont reprises à la fin de ce document. Le texte qui vous est présenté ici est issu d'un document plus complet discuté en atelier et accompagné d'annexes écrites par quelques membres de cet atelier.

## Introduction

Nos démocraties représentatives sont aujourd'hui en crise. Pour certains, elles souffrent avant tout d'un défaut de citoyenneté, pour d'autres c'est la défaillance de nos institutions démocratiques et administratives qui est en cause. Face à cette crise, la tentation est grande de voir dans des technologies qui facilitent la circulation et la communication de l'information des pistes de solution au déficit démocratique. Ainsi, les mythes de la citoyenneté renforcée à travers la participation directe des citoyens aux débats démocratiques ou encore celui du rapprochement citoyens - représentants par les vertus de l'interactivité se sont-ils progressivement imposés dans le vocable mobilisateur de "démocratie virtuelle". Par-delà les mythes, cet article veut s'intéresser, avant tout, à la réalité : en questionnant tout d'abord les fondements de la crise démocratique; en travaillant ensuite sur les liens qui unissent information, opinion, démocratie et citoyenneté; en étudiant enfin les opportunités et les limites des usages possibles

---

<sup>1</sup> Claire Lobet-Maris (clobet@info.fundp.ac.be) est docteur en sciences du travail, secrétaire académique et professeur à l'Institut d'Informatique des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur. Elle est également co-directrice de la CITA, *Cellule Interfacultaire de Technology Assessment*, des Facultés de Namur, cellule de recherche interdisciplinaire spécialisée dans l'évaluation des technologies de l'information et de la communication.

<sup>2</sup> Béatrice van Bastelaer (bvanbastelaer@info.fundp.ac.be) est maître en économie et assistante à l'Institut d'Informatique des Facultés de Namur. Elle est également coordinatrice de recherches à la CITA.

des technologies de l'information et de la communication pour un renouveau démocratique.

## **1. Réflexions sur les notions de démocratie et de citoyenneté et identification des principaux problèmes**

### *1.1. Démocratie*

Au sens le plus général, la démocratie désigne un système politique dans lequel le peuple exerce la souveraineté.

Dans la tradition politique athénienne, la démocratie signifiait le pouvoir direct (*kratos*) par et pour le peuple (*demos*). La première forme de démocratie est donc la démocratie directe dans laquelle chaque citoyen participe au pouvoir et y exerce son " métier de souverain " .

De nos jours, la démocratie directe a cédé la place à la démocratie représentative. Dans ce type de démocratie, le citoyen reste souverain, mais cette citoyenneté s'exerce via des représentants. Comme l'explique très bien Allemand (1998), la représentation se justifie par différents éléments :

- la division du travail entre la "masse" qui doit travailler et n'a donc pas le temps de défendre elle-même ses intérêts et ceux qui s'engagent à les défendre à sa place;
- le fait que la diversité des intérêts représentés permet d'éviter la position dominante de certains groupes;
- le fait que la discussion, l'échange des idées et la confrontation des opinions qui ont lieu dans le Parlement, via la délibération, contribuent à la formation de la volonté générale, qui n'est plus une et indivisible.

Plus fondamentalement, les débats et la diversité des intérêts, des valeurs et des opinions défendues, bases de la démocratie représentative, diminuent les risques liés aux "*passions populaires déchaînées*" (Robert Wright, cité par Stagliano, 1996, p. 52), empêchent le rétablissement de la peine de mort, le renvoi des immigrés, l'isolement des sidéens, l'enfermement des homosexuels, pour ne reprendre que quelques exemples cités par Scheer (1994).

### *1.2. Citoyenneté*

Les concepts de citoyenneté et de citoyen ont évolué au fil du temps.

Dans la Grèce antique était reconnu comme citoyen celui qui appartenait à une cité. Appartenir à une cité recouvrait alors deux dimensions : la dimension juridique consistant dans le fait de reconnaître la juridiction de la cité et d'être de ce fait soumis aux droits et devoirs la régissant, et la dimension d'appartenance, la citoyenneté étant conférée par le sang ou par la cooptation par les pairs. Dans cette conception, le titre de citoyen désignait l'individu concret membre de la cité par opposition aux " barbares " .

A cette conception exclusive et individualiste du citoyen, s'oppose la conception politique du citoyen universel dans la démocratie moderne. C'est à J.J Rousseau que l'on doit d'avoir donné au citoyen une dimension universelle et réellement politique. Ainsi dans l'introduction du " contrat social ", J.J Rousseau (1762) jette les bases de cette nouvelle approche du citoyen : " Né citoyen d'un Etat libre, et membre souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire ". Cette conception politique du citoyen se verra affirmée par la " déclaration universelle des droits de l'homme " (1789), le citoyen n'y étant plus défini dans sa particularité d'individu membre d'un Etat mais comme une force collective, un " co-souverain, maître de ses affaires et de son destin, pour peu qu'il aie la volonté et la capacité de les choisir librement " (Nicolet, 1997, p. 28).

Partant de là, la citoyenneté peut être vue comme la capacité et la volonté du citoyen d'exercer son métier de souverain en veillant au respect de l'intérêt général dans la conduite des affaires publiques par les Etats. Exercer ce métier, souligne Claude Nicolet (1997), soulève la question de la capacité et de la volonté.

La capacité fait référence en première instance à l'instruction " des connaissances et des règles pour bien comprendre et bien penser, indispensable à l'exercice de la souveraineté par le peuple " (Nicolet, p. 29). Mais elle fait aussi référence aux conditions sociales et économiques dans lesquelles se situe le citoyen, des conditions, qui dans certains cas par leur précarité, peuvent inhiber cette capacité.

La volonté met en avant le principe de dépassement des intérêts individuels pour défendre l'intérêt général quelles qu'en soient les conséquences pour la situation particulière de l'individu. Or, comme nous le verrons plus loin, le fonctionnement même de nos démocraties modernes est sans doute le point principal d'achoppement de ce dépassement nécessaire à la citoyenneté.

De tout ceci, J.J. Rousseau conclura, non sans un certain humour, que " la démocratie demande un peuple de dieux ".

### 1.3. La crise de la démocratie

Même si ces derniers temps ont maintes fois prouvé la crise actuelle dans laquelle un certain nombre d'états démocratiques se débattent, selon Allemand (1998), ce thème est récurrent car la démocratie est un "enjeu intemporel et actuel" (p. 27). Georges Vedel, cité par Allemand, souligne dans une formule efficace que le problème de la démocratie représentative est d'être "insuffisamment démocratique et insuffisamment représentative".

"L'adhésion d'une société à la démocratie repose sur un acte de foi" (Scheer, 1994, p. 16). En effet, la représentation évoquée plus haut, base de notre système démocratique actuel, est liée à la confiance dans l'autre, dans le représentant, dans le fait que celui que l'on élit partage les mêmes valeurs, les mêmes idées. Or cette foi est aujourd'hui ébranlée par le silence des politiques face aux grands fléaux de cette fin de siècle que sont la misère, le chômage, la violence, l'insécurité et la

marginalisation d'une frange toujours plus importante de la population. Dans ce silence, les citoyens ne se sentent ni entendus, ni écoutés.

Ce sentiment d'inefficacité, voire d'impuissance, mine peu à peu la confiance des citoyens envers leurs représentants, leurs dirigeants. Les citoyens se désintéressent chaque jour davantage de la politique, de leur histoire et du fonctionnement de leur nation. Un des problèmes majeurs de la démocratie est ce décrochage entre le citoyen et ses représentants. Tout se passe dans nos démocraties représentatives, comme si les électeurs abandonnaient aux élus toute responsabilité en matière de devenir de la société, comme si les élections étaient en même temps un vaste processus de déresponsabilisation des citoyens au profit de leurs représentants. Or, comme le souligne très justement Dominique Wolton (1993), il n'y a rien de pire pour la démocratie que quand le citoyen décroche. Malheureusement, on ne peut que constater dans notre pays, comme dans d'autres pays occidentaux, ce désintérêt croissant.

Mais il est également une autre difficulté qui empêche aujourd'hui le citoyen d'exercer son métier de souverain. Cette difficulté réside dans le sentiment d'impuissance que ressent le citoyen face à la complexité du monde, face à la complexité des matières et des décisions politiques, une complexité que ne fait qu'accentuer la mondialisation de nos économies et l'internationalisation des problèmes politiques. Chacun, nous dit Dominique Wolton (1993), est interpellé comme " citoyen du monde " tout en constatant qu'il ne peut pas faire grand chose. L'information qui déferle en quantité toujours accrue et toujours plus rapidement sur nos écrans ne fait qu'accentuer ce sentiment d'impuissance du peuple face à des questions qu'il ne peut maîtriser et qui pourtant l'atteignent dans sa dignité d'homme et de citoyen.

Dans ce contexte, explique Wolton (1993), la difficulté pour le citoyen " est de trouver des structures intermédiaires dans lesquelles il pourra s'insérer et avoir prise sur la réalité de son environnement. Comme consommateur, l'individu peut tout acheter et même faire le tour du monde; comme téléspectateur, il sait tout, en direct, des événements mondiaux; comme acteur économique, il est par contre limité, et, comme acteur politique, sa capacité d'action sur la réalité politique est encore plus faible. C'est dans ce décalage permanent entre les différentes facettes de la vie que résident les contradictions de notre société individualiste de masse. Pour le dire d'un mot, le citoyen aujourd'hui est un géant en matière d'information et de consommation, et un nain en matière d'action. Il peut tout savoir, ou tout consommer, mais il ne peut agir sur la réalité, trop compliquée, trop organisée " (p. 231).

Différents éléments viennent expliquer l'affaiblissement progressif de ces structures intermédiaires dans nos démocraties, parmi lesquels on peut, au premier rang, relever " le triomphe de l'individualisme " ou du principe qui fait de l'individu la mesure de toute chose caractéristique des démocraties de masse. Cette domination trouve sans doute sa traduction la plus évidente mais aussi la plus perverse dans les pratiques clientélistes et de partitocratie, autant de pratiques qui contribuent à affaiblir le lien social et la défense d'intérêts plus collectifs qu'individuels à travers la formation d'associations ou de groupements. Ces associations sont les lieux par excellence où l'individu citoyen peut à la fois

retrouver la force d'une parole collective et les repères nécessaires à la formation d'opinions cohérentes et mobilisatrices face à la complexité de la chose politique. En d'autres termes, ces associations sont ces espaces intermédiaires où les citoyens peuvent retrouver une capacité à agir et à se faire entendre.

Crise de la représentation, crise de la citoyenneté, affaiblissement des structures intermédiaires sont autant d'éléments d'analyse qu'il importe de bien évaluer si l'on veut juger de l'apport non pas virtuel mais réel des technologies de l'information et de la communication dans le renouveau démocratique.

## **2. Discours, utopie et limites**

Face à la crise actuelle de la démocratie, la solution réside-t-elle dans les technologies de l'information et de la communication ?

Pour certains, l'apport des technologies de l'information et de la communication au renouveau de la démocratie est indéniable. Ainsi, le vice-président Al Gore lors de son discours à l'IUT en 1994 sur les enjeux d'une infrastructure mondiale d'information (Global Information Infrastructure - GII) déclare-t-il : *“ La GII ne se veut pas seulement image de la démocratie. Elle contribuera en fait à améliorer le fonctionnement de ce type de régime, en renforçant considérablement la participation des citoyens à la prise de décision. Et elle développera aussi énormément les capacités des nations à coopérer les unes avec les autres. Je vois un âge démocratique digne d'Athènes émerger des nouveaux forums qu'ouvrira la GII ”.*

Pour d'autres, ces discours tiennent de l'utopie. *Dans un monde orphelin de grandes utopies politiques, l'utopie technicienne sert de monnaie d'échange...* (Mattelart, 1995, p. 113).

Pour Philippe Breton (1993), le grand défaut de ces utopies est d'apporter une réponse strictement technique à des problèmes qui ne le sont pas. L'auteur souligne encore que ce n'est pas la première fois que la technique vient jouer le rôle de succédané dans un contexte de défaillance du politique.

Ainsi, durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, le chemin de fer avait-il déjà suscité les mêmes enthousiasmes politiques. Les thèses de Michel Chevalier (1832, cité par Mattelart, 1995) visaient à démontrer que le chemin de fer n'allait pas seulement réduire les distances physiques entre les hommes mais aussi, par l'amélioration de la communication entre les hommes, diminuer la distance entre les classes sociales.

Quelques années plus tard, face à une conscience politique traumatisée par l'holocauste nazi, Dominique Dubarle (1948, cité par Breton (1993)) fait, dans le *Monde*, une véritable apologie politique de l'ordinateur, et *"se prend à rêver à un temps où une machine à gouverner viendrait suppléer (...) l'insuffisance aujourd'hui patente des têtes et des appareils coutumiers de la politique (p. 76).*

Outre ces deux exemples, on aurait pu citer le télégraphe optique (fin du 18<sup>ème</sup> siècle), le cinéma (début du 20<sup>ème</sup>), les réseaux de radio-diffusion (1934), la télématique (années 70) ou les autoroutes de l'information (1994-1995).

Au cœur des discours utopistes sur les vertus démocratique des technologies de l'information et de la communication, on retrouve un certain nombre de postulats sur lesquels il convient de s'interroger.

Tout d'abord, ces discours mettent en avant l'idée d'un retour vers le principe originaire de la démocratie directe ou encore insistent sur le fonctionnement " idéal " de l'agora grecque. Comme nous l'avons souligné plus haut, ce système reste considéré comme un idéal à atteindre surtout et peut-être parce qu'il est irréalisable dans le monde réel et demeure donc paré de toutes ses vertus théoriques. Il importe de souligner le contexte de cette agora grecque qui nuance quelque peu l'image idéale qui y est souvent jointe. On pense notamment à la complexité réduite des matières à traiter ainsi qu'à l'exclusion des esclaves et des femmes. En outre, comme le souligne très justement R. Stagliano (1996), "*une chose est certaine, cette ligne directe avec le peuple peut avoir des effets pervers : dans le mégaphone télématique, les cris de qui veut faire entendre sa voix peuvent être assourdissants. Et il y a tout à craindre de lois votées en surfant sur la vague des émotions populaires, sous le coup d'événements hypermédiatisés... L'interactivité immédiate perd son contenu et se transforme en dangereux multiplicateur de stupidité*" (p. 52).

Le second postulat sur lequel repose l'utopie technicienne réside dans le lien trop simpliste posé entre information et démocratie. Selon Dominique Wolton (1993), entre ces deux termes, se situe une notion intermédiaire indispensable au débat démocratique, à savoir l'opinion : "*une opinion n'est pas seulement la somme d'informations accumulées. C'est cela plus des valeurs, des stéréotypes, des représentations, des préjugés. Bref, une opinion est toujours un élément composite, même si son expression se ramène parfois à quelque chose de simple. En tout cas, une opinion se forge lentement et ne se réduit pas à une accumulation d'informations*" (p. 53).

Réduire les opinions à une somme d'informations est donc beaucoup trop simpliste et penser que la démocratie pourra être renforcée par un meilleur accès de tous à l'information relève de l'utopie. La preuve en est aujourd'hui qu'avec l'avènement des médias et leur mondialisation, nous sommes littéralement confrontés à une overdose d'information : nous n'avons jamais été autant informés, nous n'avons jamais eu autant de moyens de nous informer or nombre d'entre nous se sentent impuissants à exercer leur " métier de souverain ". L'information nourrit l'opinion mais ne s'y substitue pas.

Le lien entre information et démocratie et l'accent mis aujourd'hui sur l'information comme condition d'une participation au débat démocratique provoquent encore un autre effet, celui de confisquer le jeu démocratique entre les seules mains de ceux qui savent, de ceux qui ont l'information. En d'autres termes, ce dont il est question ici est une certaine dérive technocratique du jeu démocratique, une dérive très perceptible aujourd'hui et qui voit les oppositions se stigmatiser non pas autour de valeurs ou d'opinions divergentes mais entre

ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. La démocratie n'est pas non plus seulement une question de savoir. Elle est - et il faut le répéter - d'abord et avant tout une question d'objectifs de société et d'intérêt général sur laquelle il peut y avoir divergence d'opinions et débat de société. Sur ces objectifs et sur cette notion d'intérêt général, tout citoyen quelque soit son degré d'information et de savoir peut avoir une opinion. Et quand, dans la foulée des utopies technicistes, on stigmatise comme seul danger pour la démocratie le fossé qui risque de se creuser entre " information have " et " information have not " ou " information rich " et " information poor ", on ne fait, nous semble-t-il, que relever un peu plus les barrières symboliques à l'entrée du citoyen dans le débat démocratique.

### **3. Apports possibles des technologies de l'information et de la communication à la démocratie et à la citoyenneté**

Les technologies de l'information et de la communication ne peuvent résoudre à elles seules le malaise profond de notre démocratie que nous venons d'identifier. Cependant, un certain nombre d'initiatives existantes montrent que ces technologies peuvent jouer un rôle à différents niveaux : formation des opinions, relais de celles-ci, suivi des élus et rapprochement entre citoyens et "politiques". C'est ce que nous allons détailler dans cette partie en décrivant quelques expériences concrètes d'utilisation des technologies de l'information et de la communication susceptibles d'améliorer le fonctionnement démocratique et citoyen de notre pays.

#### **3.1. Formation des opinions et formation à la citoyenneté**

Dans nos sociétés sur-informées, le vrai problème aujourd'hui n'est pas ce qu'il faut savoir mais ce qu'il faut penser !  
(d'après Dominique Wolton, 1993)

Dans le point précédent, nous avons souligné le lien trop simpliste posé entre information et démocratie et la différence entre information et opinion.

Le pouvoir des technologies de l'information et de la communication, dont Internet, nous semble particulièrement important en ce qui concerne la formation de cette opinion. Ces technologies permettent de trouver l'information nécessaire à la formation de l'opinion, de diffuser information et opinion à d'autres pour participer à la formation de leur opinion et de s'enrichir via la confrontation de celles-ci.

#### **Athénée Royal de Marchienne-au-Pont**

Le site Web de l'Athénée Royal de Marchienne-au-Pont s'inscrit dans un projet plus large de développement du réseau à large bande en région carolorégienne (Internet Carolo). Au sein de ce projet et plus particulièrement du volet démocratie, l'Athénée Royal de Marchienne-au-Pont décline ce thème sous différentes facettes : apprentissage de la démocratie en interne (élection des délégués de cours, ...), compréhension de la notion de démocratie (les racines de la démocratie) et application du concept de démocratie à différents thèmes

(science, sport, racism, internet, censure, PME, tolérance, violence). Le projet « Démocratie et censure » par exemple illustre l'intérêt d'utiliser le Web pour recueillir de l'information sur ce sujet via l'utilisation d'un questionnaire en ligne et de présenter les avis des élèves du cours de morale, avis excessivement nuancés pour la plupart.

<http://www.rlb.igretec.be/~arm/>

Comprendre le processus de formation des opinions en l'expérimentant est un des meilleurs moyens de renforcer la conscience citoyenne et donner à chacun le savoir nécessaire à l'exercice de sa responsabilité politique dans le devenir démocratique de notre société. Longtemps rangée aux oubliettes de l'histoire éducative, la formation civique et citoyenne commence à refaire son apparition dans l'enceinte des écoles. Partout en Europe, des projets éducatifs à une citoyenneté plus responsable voient le jour et s'inscrivent dans une volonté claire et affirmée du monde politique de revivifier les bases de la démocratie par la jeunesse. Cette formation passe non seulement par des cours d'éducation civique et politique (connaissance des institutions, analyse du fait politique, etc.) mais aussi par de nouveaux modes de gestion des établissements scolaires basés sur l'autonomie responsable de chaque acteur de l'enseignement, enseignant comme élève.

Comme souligné plus haut, les technologies de l'information et de la communication peuvent ici jouer un rôle important et ciblé. La vague du multimédia qui déferle aujourd'hui sur nos écoles à travers différents projets régionaux, communautaires et fédéraux de connexion et équipement des écoles pose avec acuité la question de l'usage éducatif qui pourra être fait de ces technologies et de leur insertion dans un projet pédagogique cohérent.

### **3.2. Relais des opinions et force collective**

*"Le citoyen aujourd'hui est un géant en matière d'information et de consommation, et un nain en matière d'action"*  
(Dominique Wolton, 1993, p. 231)

Une fois l'opinion formée, ou en voie de formation, les technologies comme Internet offrent une possibilité de relais et de diffusion, parfois dans une perspective de contre-pouvoir.

De nombreux exemples existent pour montrer que l'usage d'Internet peut donner à des associations une force collective les rendant capables de peser sur des décisions d'intérêt général (Bissio, 1994; Afonso, 1994).

Un grand nombre d'organisations non gouvernementales de par le monde se sont saisies des opportunités offertes par Internet pour donner une force collective plus importante à leur revendication. Ainsi, en est-il du réseau d'Amnesty International qui permet un échange d'informations rapide et efficace entre les différents bureaux locaux et une réaction rapide et massive à des situations où les droits de l'homme sont menacés.

## **Amnesty International**

Le site belge d'Amnesty International propose un certain nombre d'informations sur l'organisation mais aussi la présentation des campagnes du moment et souligne l'intérêt de la rapidité du réseau Internet et de la diffusion d'informations dans le cas d'actions urgentes qui nécessitent d'intervenir rapidement.

Amnesty International: <http://www.creativem.com/AI/>

Amnesty International Belgique Francophone: <http://www.aibf.be/default.html>

Amnesty International Vlaanderen: <http://www.aivl.be>

Le réseau APC - *Association for Progressive Communications* - nous donne un autre exemple. Ce réseau, souligne Carlos-Alberto Afonso (1994), rassemble une communauté virtuelle internationale de quelque 20.000 organisations non gouvernementales dans plus de 100 pays. Très actif, l'APC structure un échange électronique permanent entre les membres sur des thèmes tels que l'écologie, les droits de l'homme, la santé ou encore le syndicalisme. L'APC a notamment joué un rôle crucial dans l'animation du processus démocratique qui a soutenu " le sommet de la terre " à Rio en 1992 et la conférence internationale sur les droits de l'homme à Vienne en 1993 en diffusant à travers le réseau et en temps réel les principaux textes de ces conférences et en structurant les réactions reçues de la part des ONG.

Pour maximiser l'efficacité de ce type d'utilisation, il convient de souligner deux éléments. Premièrement, le réseau ne crée pas vraiment le lien social mais il permet de rendre plus efficace et plus rapide l'action de ceux qui sont déjà solidaires dans une cause commune. Il s'appuie souvent sur un réseau de relations existants. Ensuite, il nous semble que l'action politique, fut-elle alternative dans sa manière d'agir, demande une structuration nécessaire à la gestion des débats et au suivi des revendications. A ce niveau aussi, le réseau ne peut faire l'économie d'associations et d'organisations déjà formées à la conduite de processus démocratique.

### **3.3. Suivi des élus et citoyenneté attentive**

Dans nos démocraties représentatives, tout se passe comme si les élections étaient un vaste processus de déresponsabilisation des citoyens au profit de leurs représentants ... dont c'est le métier  
(d'après Béatrice van Bastelaer et Claire Lobet-Maris, 1998)

Le contrôle des institutions et le suivi des élus sont un élément important du processus démocratique. Dans les faits, on trouve encore peu d'usage des technologies de l'information et de la communication permettant d'effectuer ce contrôle en donnant la possibilité aux citoyens de rester attentifs.

Les sites Web des différentes institutions comme le Sénat ou la Chambre des représentants au niveau fédéral mais aussi quelques initiatives régionales par les

informations qu'ils fournissent sont un exemple permettant aux citoyens d'obtenir des informations et de participer au contrôle des institutions.

### **Les institutions parlementaires sur le Web**

La majorité des institutions parlementaires du pays sont présentes sur le Web et proposent des informations diverses, selon une structure souvent semblable : présentation de l'institution, présentation des membres (adresse, curriculum vitae, parti, participation aux commissions), rôle, composition et agenda des diverses commissions, documents disponibles en ligne, calendrier des activités passées et à venir, ... Le site du Sénat permet en outre, via plusieurs bases de données, d'effectuer une recherche multi-critères sur des questions écrites ou, via la base de données SENLEX, de s'informer sur l'état d'avancement des dossiers législatifs.

#### **Institutions fédérales**

Sénat: <http://www.senate.be>

Chambre des Représentants: <http://www.Lachambre.be>

#### **Institutions régionales et communautaires**

Parlement de Bruxelles-Capitale: <http://www.parlbru.irisnet.be>

Parlement flamand: <http://www.vlaanderen.be>

Parlement de la Communauté Française de Belgique: <http://www.cfwb.be>

Parlement wallon (en cours de re-construction): <http://www.wallonie.org>

Dans notre pays, outre les nombreuses informations proposées sur les sites officiels de nos institutions démocratiques, un outil intéressant et original, Cybercrate, permet de consulter et d'analyser les votes des parlementaires et, entre autres, de trouver le parti ou le représentant le plus proche des opinions personnelles du citoyen.

### **Cybercrate**

Le Web est depuis quelques mois concrètement utilisé pour permettre à l'électeur de contrôler le travail des parlementaires, de ses élus, en analysant celui-ci, en suivant les débats sur tel ou tel projet de loi. L'utilisateur du site peut en effet sur un sujet donné voir qui a voté et comment. Le site répercute également un certain nombre de pétitions électroniques et d'autres actions citoyennes qui tentent d'utiliser le réseau comme moyen d'action. Ce site permet donc d'analyser le comportement des partis et des parlementaires, de voir qui n'a pas suivi la consigne du parti, d'obtenir le compte-rendu des séances mais aussi de pouvoir échanger sur certains thèmes liés à la vie politique au sein d'un forum de discussion.

<http://axismundi.org/cybercrate>

## **3.4. Rapprochement entre citoyens et "politiques"**

Citoyens et hommes politiques ne se comprennent plus, ne s'entendent plus,

ne s'intéressent plus aux mêmes choses  
(d'après Léo Scheer, 1994)

Lorsque l'on évoque l'utilisation des technologies de l'information dans un processus démocratique, on pense fréquemment à la possibilité offerte aux citoyens de contacter plus facilement leurs représentants en utilisant un système de courrier électronique par exemple. Il semble en effet plus facile, pour diverses raisons dont l'aspect moins officiel, moins protocolaire de cet outil, l'impression de proximité avec l'interlocuteur électronique, d'envoyer un message à un homme politique par le réseau que de lui envoyer une lettre.

C'est sans doute au niveau local que ce rapprochement est le plus facile à mettre en oeuvre et cela explique peut-être l'expansion du phénomène des villes virtuelles qui proposent, principalement sur le World Wide Web, un certain nombre d'informations relatives à la ville : informations économiques, touristiques ou administratives (possibilité de remplir en ligne une demande de formulaire, de consulter les décisions du conseil communal). Les villes qui proposent des services administratifs en ligne réellement utiles et pertinents sont encore peu nombreuses (van Bastelaer, 1998; d'Udekem-Gevers, 1998). Anvers et, à un niveau plus restreint, la commune de Geer, sont deux exemples de ville virtuelle qui offrent un certain nombre d'applications permettant d'améliorer le fonctionnement démocratique et citoyen de la ville.

#### DMA

Le site Web d'Anvers, Digitaal Metropolis Antwerpen, fait partie d'une politique générale de la ville comme l'indiquent un de ses slogans « une ville où le citoyen se sent de nouveau chez lui » et le plan stratégique pour la ville d'Anvers. DMA existe depuis 1995 et s'est inspirée de sa voisine, Amsterdam (De Digitale Stad). Les deux initiatives étaient très proches au début, si ce n'est qu'elles n'émanaient pas des mêmes personnes (associations socio-culturelles et techno-politiques à Amsterdam, autorités communales et Telepolis à Anvers). DMA a rapidement pris son autonomie par rapport à Amsterdam et est très différente maintenant. Telepolis, le centre informatique de la ville et du port d'Anvers, joue un rôle important dans le développement de DMA. Outre le nombre important d'informations proposées par les autorités (déclaration de politique communale, décisions du conseil communal, fonctionnement des services administratifs, ...) et par les habitants au sein des quartiers thématiques, DMA se distingue par son intégration dans une réflexion organisationnelle sur le fonctionnement et le rôle de l'administration locale par rapport aux citoyens. Récemment, l'idée de guichet électronique a été introduite.

<http://www.dma.be>

#### Geer

Le contexte de Geer, petite commune de la Hesbaye liégeoise, et sa taille (2500 habitants) diffèrent totalement de DMA. Un point important les rapproche: le fait qu'on les présente de plus en plus comme des exemples à suivre en la matière. Geer bénéficie d'un financement de la Région Wallonne dans le cadre des

PROAGEC (programme d'aide à la gestion des communes). Le site Web officiellement inauguré en juin 1998 a été développé sur l'initiative et en collaboration avec l'intercommunale liégeoise AII. Le contenu du site a été défini suite à une concertation entre les responsables communaux et les partenaires privés ainsi qu'après consultation de la population, ce qui est suffisamment rare pour être souligné. Un questionnaire simple a été envoyé à la population pour lui permettre d'exprimer son opinion et ses attentes. Plus de vingt formulaires administratifs sont accessibles en ligne. La législation en vigueur en matière de dématérialisation des documents, de paiement et de signature électronique ne permet pas encore de supprimer tout déplacement pour obtenir ces documents mais elle restreint le nombre de démarches. Les citoyens peuvent en effet faire leur demande de document via le site et sont avertis par courrier électronique quand le document est disponible et combien il leur en coûtera.

<http://www.geer.be>

Les différentes possibilités de rapprochement entre le citoyen et l'Etat vont peut-être changer la perception que chacun a de l'autre. Elles pourraient donner l'impression au citoyen que l'administration et les hommes politiques entendent davantage et peut-être mieux ses questions et demandes diverses. Ce possible rapprochement pourrait également changer l'image que l'homme politique se fait du citoyen, celle d'un électeur souvent passif qui ne se manifeste qu'une fois tous les quatre ou six ans et auquel il faut seulement rendre des comptes à ce moment-là. Comme le souligne Stagliano (1996), l'information accessible à tous soumet la classe politique à une pression constante. Il y a cependant encore trop peu d'expériences concrètes dans notre pays d'utilisation du courrier électronique et du Web par les hommes et partis politiques - même si la plupart des partis ont un site sur Internet - pour évaluer les conséquences de ces usages sur les perceptions mutuelles.

### **Les partis politiques sur le Web**

Rares sont les partis politiques belges qui ne disposent pas à l'heure actuelle d'un site Web. On y trouve souvent le même type d'informations, pas nécessairement à destination des militants, souvent déjà sur-informés, mais plutôt des non-militants que les partis touchent parfois plus difficilement. On y décrit le parti, sa structure, sa doctrine ou ses textes fondateurs, on y liste ses représentants par région ou par niveau de pouvoir, on y propose les documents des centres d'étude des partis ou certains dossiers, on y liste les principales activités du parti et, souvent, on y trouve un certain nombre d'informations plus générales, par exemple sur la démocratie, et des liens vers les institutions démocratiques du pays, les principaux organes de presse ou les sites des partis étrangers de même tendance. Certains partis proposent des forums de discussion ou comptent le faire dans un proche avenir mais ce n'est pas encore la règle peut-être parce que cela demanderait un travail de suivi des discussions. On peut parfois s'affilier en ligne et envoyer un courrier électronique pour demander de plus amples informations ou pour poser toute sorte de questions, souvent plus techniques que le courrier papier ou plus "politiques". Dans certains partis et sur certains sites, ces courriers reçoivent un message automatique de confirmation et les réponses

plus détaillées aux questions sont de plus en plus, sauf quand il s'agit de demande de document papier, envoyées de manière électronique. Mais il ne s'agit pas d'une règle bien définie. Enfin, dans la plupart des partis, il n'y a pas encore de structure organisationnelle précise pour traiter les demandes électroniques et pour permettre une réelle interactivité, vraisemblablement suite au fait que la fréquentation de ces sites par les citoyens n'a pas encore atteint une masse critique d'utilisateurs suffisante pour justifier l'investissement en temps et en moyens requis par une organisation spécifique.

#### **Partis démocratiques francophones**

PS: <http://www.ps.be> - PSC: <http://www.psc.be>  
Ecolo: <http://www.ecolo.be> - PRL-FDF: <http://www.prl.be>

#### **Partis démocratiques néerlandophones**

SP: <http://www.sp.be> - CVP: <http://www.cvp.be>  
Agalev: <http://www.agalev.be> - VLD: <http://www.vld.be>

## **4. Limites et dangers de la technologie**

Même si, dans certains cas, les technologies de l'information peuvent s'avérer utiles pour renforcer ou ranimer la démocratie et la citoyenneté, les technologies elles-mêmes ont des limites. En outre, un recours systématique à la technologie peut s'avérer dangereux.

La première et la plus importante de ces limites à la technologie concerne l'accès à ces technologies. Nous développerons cet aspect dans les recommandations.

Une autre limite, voire un autre danger, de ces technologies est liée à la notion d'interactivité - immédiate - qu'elles véhiculent. Il nous semble important de réfléchir à ces notions de temps réel, d'immédiateté et d'interactivité. Comme le souligne très justement Kenneth Hacker (1996), l'interactivité concerne la manière dont "des messages sont étroitement reliés dans une séquence d'échange de messages" (p. 227). Pour l'auteur, envoyer un courrier électronique au Président Clinton ou recevoir une formulaire automatique de réponse n'a rien d'interactif. Par contre, recevoir un message qui répond très clairement à une question posée plus tôt et qui y fait clairement référence est interactif. Pour Hacker, sans interactivité, les réseaux ne sont qu'un autre moyen unilatéral et vertical de diffuser de l'information. En outre, le temps réel, l'interactivité, l'immédiateté peuvent devenir des armes, notamment dans le monde politique, si elles sont utilisées par des groupes de pression, capables d'organiser des "expéditions technologiques punitives contre des adversaires politiques" (Stagliano, 1996, p. 52). Comme le dit très justement Giovanni Sartori, cité par Riccardo Stagliano, "l'interactivité immédiate (...) se transforme en dangereux multiplicateur de stupidité" (p. 52). De manière générale, l'interactivité n'est pas un concept purement technique mais un processus organisationnel qui nécessite une réflexion et des mesures adéquates.

Un autre danger de ces types de démocratie est de simplifier à l'extrême le processus d'implication du citoyen dans la vie politique, comme nous l'avons souligné plus haut à propos des contre-pouvoirs. Appuyer sur un bouton et choisir telle ou telle proposition par le biais d'un référendum électronique, n'est pas la démocratie car il n'y a pas de discussion des idées de chacun; pour Giovanni Sartori, cité par Stagliano (1996), il ne s'agit que d'une manifestation de volonté. Même si ce type d'usage peut avoir des effets positifs sur les perceptions que les citoyens ont des hommes politiques et réciproquement et peut inciter davantage de personnes à demander des comptes à leurs représentants, à manifester leur volonté, il n'y a pas réellement d'engagement politique de la part des citoyens. Or ce manque d'engagement est justement un problème actuel de notre démocratie, rencontré par la plupart des partis politiques. Les gens ne veulent plus ou n'osent plus s'engager politiquement et prendre leurs responsabilités à ce niveau.

Les technologies de l'information et de la communication peuvent également être dangereuses par la "désincarnation de la communication" qu'elles véhiculent, par cette "communication sans les sens" qui peut entraîner un certain nombre de conséquences sur la nature même des communications et peut parfois faire fuir les participants à ces discussions virtuelles. En effet, ce type de communication désinhibe les utilisateurs dont certains osent dire sur le réseau, dans une communication électronique, des choses qu'ils n'oseraient jamais exprimer dans un face à face. Ceci peut parfois se révéler positif mais entraîne souvent un certain nombre de désagréments qui handicapent la relation.

## **Recommandations**

Un des principaux objectifs d'Agora 98 est d'émettre un certain nombre de recommandations concrètes et réalisables dans le domaine de la démocratie électronique et de la citoyenneté virtuelle. Sur base de la vingtaine de recommandations qui ont été émises par les membres de l'atelier, nous reprenons ici celles qui nous semblent prioritaires.

*Développer une politique volontariste et innovante en matière d'accès.*

A l'heure actuelle, seul un faible pourcentage de la population (environ 4% en Belgique<sup>3</sup>) est connecté à Internet. En outre, les inégalités entre le Nord et le Sud de la planète dans ce domaine sont flagrantes. Le "peuple virtuel", dans notre pays comme dans de nombreux autres pays, est jeune, souvent masculin et relativement bien qualifié<sup>4</sup>. Ce qui pose question quant à la représentativité de ce citoyen virtuel. Peut-on parler de société de l'information quand autant de citoyens en sont exclus? Il nous semble primordial de rapidement développer des solutions volontaires, efficaces et innovantes en la matière: bourses d'échange pour matériel obsolète, formules de leasing, avantages fiscaux (diminution du taux de TVA sur les PC, exonération de certaines taxes pour les entreprises qui

---

<sup>3</sup> Cf. étude GRID-Toon Lowette citée dans le Soir (Cyrus Pâques, « Boom très timide pour le Net »).

<sup>4</sup> *Inside Internet*, "Qui sommes-nous? Le Net en chiffres", n°13, avril 1998, p. 10.

recyclent leur matériel), magasins tels qu'Oxfam Informatique, centres publics d'accès, ...

### *Mener une politique cohérente en matière d'écoles et de formation des jeunes aux nouveaux médias*

L'école est le lieu démocratique par excellence pour oeuvrer progressivement à l'entrée de tous dans la société de l'information. Nous recommandons une cohérence et non une concurrence dans les politiques menées au niveau de l'équipement et de la connexion des écoles à Internet ainsi qu'une réflexion profonde sur un usage pédagogique et citoyen des technologies de l'information et de la communication à l'école. En outre, la formation des jeunes aux nouveaux médias, éducation à l'utilisation mais aussi apprentissage d'un certain recul par rapport à la technologie, nous semble capitale. Pour ce faire, il importe, entre autres, de soutenir le travail actuellement réalisé par le Conseil de l'Education aux Médias.

### *Former le monde politique et administratif aux nouveaux modes de communication*

Souvent pour des raisons d'image, de modernité et d'attrait, les partis politiques, les administrations et les gouvernements ont aujourd'hui presque tous un site Web. Ceci est un premier pas vers une utilisation démocratique de ces technologies par le monde politique et administratif. Néanmoins, derrière l'interactivité présentée comme une preuve du rapprochement entre citoyens-politiques-administrations, derrière la vitrine qu'est le site Web, il importe de réfléchir aux conséquences de ce nouveau mode de communication et de relation sur le plan politique comme organisationnel.

### *Favoriser la diversité culturelle en encourageant la création de contenus*

La domination de la culture nord-américaine sur Internet est un fait acquis. La présence de contenus privés ou commerciaux est en train de s'accroître. Face à ces deux menaces, les institutions publiques doivent oeuvrer dans le sens du maintien de la diversité des cultures et des opinions notamment en organisant progressivement la mise à disposition via les technologies de l'information et de la communication de la masse importante d'informations dont elles sont dépositaires mais également en encourageant, notamment auprès de la jeunesse, par diverses mesures, financières et autres, la création de contenus variés et d'applications qui défendent nos cultures.

### *Organiser une plate-forme d'échange d'expériences et un observatoire des usages démocratiques des NTIC*

C'est notamment de l'échange d'expériences que naissent de nouvelles idées. A cet égard, il nous semble important que des plates-formes d'échanges d'expérience à tous les niveaux (ville, administration, initiative citoyenne et démocratique) soient mises sur pied pour montrer les usages potentiels des technologies de l'information et de la communication et pour accroître la

visibilité des initiatives existantes dans une optique de sensibilisation des utilisateurs potentiels, citoyens comme administrations.

## Bibliographie

- Afonso Carlos-Alberto (1994), "Au service de l'action politique", in *Manière de Voir/Le Monde diplomatique*, "Internet - l'extase ou l'effroi", article paru en juillet 1994, Hors-série, pp. 44-45.
- Allemand Sylvain (1998), "La démocratie: une idée simple et ... un problème", in *Sciences humaines*, "Les fondements de la démocratie", n°81, mars 1998, pp. 20-27.
- Bissio Roberto (1994), "Nouvelles armes pour les démocrates", in *Manière de Voir/Le Monde diplomatique*, "Internet - l'extase ou l'effroi", article paru en juillet 1994, Hors-série, pp. 42-44.
- Breton Philippe (1993), "Informatique et utopie", in *Manière de Voir/Le Monde diplomatique*, "Internet - l'extase ou l'effroi", article paru en mai 1993, Hors-série, pp. 75-76.
- Breton Philippe (1995), Les autoroutes de données, conférence prononcée lors des grandes conférences de l'Institut d'Informatique des FUNDP " *Internet : village planétaire ou tour de Babel ?* ", Namur, mars 1995.
- d'Udekem-Gevers Marie (1998), *Villes Numérisées Belges : Analyse d'un échantillon de sites francophones destinés aux particuliers*, Cahiers de la CITA AI 5, FUNDP Namur, juin 1998.
- Gore Albert (1994), "Towards a Global Information Infrastructure (GII)", Discours prononcé à l'International Telecommunications Union (ITU), Buenos Aires, 21 mars 1994.
- Hacker Kenneth L. (1996), "Missing links in the evolution of electronic democratization", in *Media, Culture & Society*, Sage, Vol. 18, pp. 213-232.
- Inside Internet*, "Qui sommes-nous? Le Net en chiffres", n°13, avril 1998, p. 10.
- Mattelart Armand (1995), "Les "paradis" de la communication", in *Manière de Voir/Le Monde diplomatique*, "Internet - l'extase ou l'effroi", article paru en novembre 1995, Hors-série, pp. 111-113.
- Nicolet Claude (1997), "La leçon oubliée", in *Le Monde de l'Education*, "Civisme", dossier spécial coordonné par Elie Wiesel, Mensuel n°254, Décembre 1997.
- Pâques Cyrus (1997), « Boom très timide pour le Net », *Le Soir*.
- Rousseau Jean-Jacques (1762), *Du contrat social*, livre I, introduction.
- Scheer Léo (1994), *La démocratie virtuelle*, Flammarion.
- Stagliano Riccardo (1996), "Vers une démocratie électronique?", in *Manière de Voir/Le Monde diplomatique*, "Internet - l'extase ou l'effroi", article paru en mai 1996, Hors-série, pp. 51-52.
- van Bastelaer Béatrice (1998), 'Périclès: The Difficulty of Designing a Global IT Project', Chapter 11 of Béatrice van Bastelaer and Claire Lobet-Maris (eds), *Social Learning regarding Multimedia Developments at a Local Level. The Case of Digital Cities*, version 2, October 1998, CITA-FUNDP, University of Namur.
- van Bastelaer Béatrice, Lobet-Maris Claire (1998), *Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle*, Position Paper, Agora 98 - Séance Démocratie, citoyenneté, accès à la jeunesse, Atelier 2: Démocratie et citoyenneté, novembre 1998.
- Wolton Dominique (1993), *Naissance de l'Europe démocratique*, Editions Flammarion, collection Champs.

## **Annexe 1: Liste et appartenance des participants à l'atelier**

Jean-Louis Blanchart	Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles
Pierre Carbonnelle	Cybercrate - CSC Computing
Marie d'Udekem-Gevers	CITA-FUNDP Namur
Jacques Debilde	CPAS Waterloo
Guy De Saedeleer	Ministère des Affaires Economiques
Dominique Dieng	CITA-FUNDP Namur
Jean-Pierre Gilson	Sowatel
Vincent Hanchir	IBPT
Henri Ingberg	Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles
Alain Jeunehomme	PRL
Dominique Laurent	Union des villes et des communes belges
Anne Ligot	Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale
David Lefébure	Cyberact
Axel Lefèbvre	CRID-FUNDP Namur
Christine Massaer	Infor-Jeunes Bruxelles
Jean Mernier	PSC
Luciano Morganti	Europa College Brugge
Catherine Pangaert	Ministère des Affaires Economiques
Cyrus Pâques	Le Soir
Bruno Peeters	Ville d'Anvers
Thierry Peeters	Belgacom
Christian Radermecker	CEPESS
Thérèse Renier	Union des villes et des communes belges
Serge Simon	Informatica - Provincie Vlaams Brabant
Benny Smets	IBPT
Pieter Vandekerkhove	Centrum voor Politieke Vernieuwing
Paul Van der Cruyssen	Telepolis Antwerpen
Dirk Vertongen	Ministère des Affaires Economiques